

anne dupanloup

**Un inestimable parcours du combattant**

En proposant un support de réflexion sur les parcours de thèse, ce premier numéro de «Carnets de bord» me donne l'occasion de suspendre momentanément mon travail pour une parenthèse réflexive - parenthèse qui n'en est pas moins fondamentale - sur ce parcours doctoral. Exercice à la fois essentiel et extrêmement complexe que de parler avec une certaine distanciation (sans généraliser l'immanence du présent et la singularité de la situation) de l'expérience dans laquelle on est fortement impliqué et que l'on sait dynamique<sup>1</sup>. Loin de moi l'idée de relater ce parcours de manière exhaustive, puisqu'il est impossible d'exprimer et de décrire en quelques pages cette aventure qui, au-delà de quelques réglementations communes, a la couleur de la diversité et le goût de l'unicité.

En m'appuyant sur ma propre expérience et mon regard de sociologue, je me limiterai à parler du parcours de thèse en sociologie (effectué, dans mon cas, en Suisse romande). C'est dans une double perspective, et sous forme d'esquisse, que je me propose d'aborder cette question : d'une part, en tant que doctorante, subjectivement engagée (avec ce que cela implique de convictions, représentations, projections, passions, désarrois, émotions, doutes et confiance - parce que ce projet a une place importante dans ma vie), j'invoquerai, en guise de données empiriques, mon expérience personnelle et les nombreux échanges avec mes collègues doctorants<sup>2</sup> ; d'autre part, parce que l'éducation constitue le domaine de prédilection et de spécialisation de ma formation en sociologie, j'utiliserai ce bagage théorique pour poser sur le doctorat un regard sociologique et formuler un certain nombre d'hypothèses. Au carrefour de ces deux angles de vue, on explorera la complexe dialectique entre les processus d'objectivation et les logiques de subjectivation qui structurent l'expérience doctorale. On percevra aisément dans cette démarche la tentative de procéder à ce que Bourdieu appelle une socio-analyse et que d'autres auteurs désignent sous le terme de réflexivité. Il s'agira donc d'interroger les structures cognitives qui sous-tendent la formation en sciences

sociales et les conditions de possibilité d'intériorisation de ces structures cognitives.

Mes propos s'organisent de la manière suivante : dans un premier temps, je présenterai dans les grandes lignes la manière dont je conceptualise l'objet de mes énoncés. La partie centrale sera consacrée au vaste et complexe corpus sociologique dans lequel le doctorant puise ses instruments de travail, compte tenu des progrès récents de la discipline. Après avoir évoqué les dispositifs relationnels et institutionnels qui encadrent un tel apprentissage, je discuterai les tensions structurelles et subjectives en regard de l'évolution des contextes universitaires et des enjeux de positions.

**Un parcours de formation**

Même si la thèse de doctorat n'est *a posteriori* qu'une étape dans la formation à la recherche qui commence antérieurement et s'étend bien au-delà, elle n'en reste pas moins une étape subjectivement et objectivement déterminante. Les raisons qui conduisent à entreprendre une thèse de doctorat sont multiples, les conditions (durée, soutien institutionnel, encadrement, lien avec une activité professionnelle, financement) et les enjeux (capital de reconnaissance variable, nécessité professionnelle ou choix personnel, perspective de carrière, valeur sur le marché du travail extra ou intra-universitaire, production de savoirs plus ou moins rentables, pro-

<sup>1</sup> *L'écriture, elle-même, à l'instar d'une photographie, fixe inévitablement ce parcours : gardons donc à l'esprit la mouvance du parcours et le changement constant d'état d'esprit, malgré la mise en perspective, à un moment donné de la situation.*

<sup>2</sup> *Étant convaincue que l'activité scientifique est toujours relationnelle, je ne peux taire le fait que c'est personnellement dans les échanges humains et affectifs que réside pour l'essentiel le moteur de ma motivation et de mes activités de recherche. Je tiens à rendre hommage à ceux qui se reconnaîtront sans avoir besoin de les nommer qui, jetant un peu de leur lumière sur le chemin doctoral parfois obscurci par les doutes et l'impression de solitude, ont su m'encourager et me conseiller. J'espère, par ailleurs, être à la hauteur de leurs confidences et pouvoir me faire le porte-parole de leurs doutes et expériences personnelles qui, s'ils sont ici noyés dans l'océan des généralités, n'en restent pas moins singulièrement gravés dans ma mémoire.*

## parcours de thèses

cessus de légitimation) diffèrent par ailleurs fortement selon les disciplines<sup>3</sup> et la position du doctorant dans le système académique. Le doctorat n'est pas une chose en soi, mais bel et bien un processus de construction intellectuelle, d'analyse, d'écriture et d'interactions qui met en jeu des données institutionnelles, relationnelles et personnelles. Dans le cadre de cet article, la thèse sera considérée comme un passage institué, quasi obligé pour qui se destine à la recherche ou à une carrière académique : passage qui a la particularité de s'inscrire dans la durée (en sociologie, il faut compter entre 4 et 6 ans pour effectuer une thèse). Schématiquement, il s'agit d'une sorte d'épreuve (ou rite de passage) qui vise à sanctionner au bout du compte l'aptitude à mener un projet de recherche à son terme.

#### L'apprenti chercheur comme révélateur critique

Le positionnement singulier de l'apprenti chercheur me paraît être une piste privilégiée pour aborder les conditions de possibilité de l'activité de recherche, les modalités de transmission, les critères souvent implicites d'évaluation et de sélection, et la structuration encore précaire, parce que récente (donc questionnable et dicible) des dispositions à penser, agir, évaluer, percevoir, sentir du sociologue en devenir. A l'instar de Kaufmann dans *La trame conjugale*, qui étudie la formation du couple par son linge parce que les évidences organisationnelles ne sont pas encore enfouies dans les profondeurs de l'inconscient agissant, il est en effet intéressant d'interroger les novices dans le champ de la recherche. Le doctorat, le doctorant, la formation à la recherche et les démarches institutionnelles qui l'accompagnent sont en effet des révélateurs intéressants du processus de socialisation (d'interactions et de transactions entre un individu et son environnement social) qui, en instituant une reconnaissance académique forte, contribue à ancrer au fond de soi un inconscient universitaire singulier (lié à la pensée scolastique initiée dès le plus jeune âge). Les bribes d'analyse que je propose ici, suggèrent de saisir, d'un point de vue culturel et structurel, les éléments de reproduction et de changement qui affectent le rituel d'intégration académique (le champ et les habitus qui le sous-tendent) qu'est le doctorat en sociologie.

Dans cette complexe et mouvante conceptualisation, je propose donc un arrêt sur image qui, dans une perspective critique, me permettra de mettre en évidence quelques éléments problématiques de cette entreprise. En effet, soulignant les enjeux de l'organisation doctorale, ses effets secondaires et les changements récents qui l'affectent, cet article vise à mettre en exergue les ambivalences de notre système académique actuel et les tensions subjectives qui peuvent en découler.

#### Entre formation et pratique professionnelle

Comme tout processus d'éducation, le doctorat, d'une part, impose un ensemble diffus de savoirs et de savoir-faire, que nous pouvons appeler la culture académique plus ou moins formalisée (qui fonctionne comme critères d'évaluation, d'intégration et de sélection) et, d'autre part, constitue un dispositif institué d'autorités (professeurs, membres du corps intermédiaire supérieur, agents administratifs) bénéficiant d'une forte légitimité (traditionnelle, rationnelle, charismatique). Ainsi, entreprendre une thèse en sociologie, c'est tenter d'acquérir, dans le cadre d'une structure institutionnelle reconnue, légitime et organisée de manière plus ou moins souple, les structures cognitives (outils d'intelligibilité, logiques de raisonnement, schèmes générateurs de pratiques, principes de vision et de division implicites, comportementaux, discursifs, relationnels ou cognitifs) nécessaires à l'activité sociologique. Nous tenterons d'esquisser à grand trait l'habitus sociologique qui se construit au long de ce parcours doctoral, en le mettant en perspective avec les conditions objectives de socialisation qui permettent, orientent, limitent, contrôlent, voire entravent l'appropriation de ces dispositions sociologiques.

L'inscription en thèse place l'étudiant dans une position intermédiaire (statut transitoire néanmoins durable) entre un pôle de formation et un pôle pro-

<sup>3</sup> Une recherche menée par Roux P. et al. (1997) sur la situation du corps intermédiaire dans les hautes écoles suisses, met en évidence la disparité des situations dans trois domaines d'activité : la biologie, l'histoire et l'économie d'entreprise.

fessionnel. Cette ambivalence est accentuée par le fait que la plupart des doctorants en sociologie exercent une activité rémunérée au sein de l'université (poste d'assistant, la plupart du temps)<sup>4</sup>. Ajoutons à ce propos, qu'en Suisse, une grande majorité de chercheurs en sciences sociales, n'ont d'autres débouchés que la carrière académique. Cette situation les contraint à être également des enseignants. Ces deux activités exigent des compétences qui ne vont pas forcément de pair. Faire le choix de la formation à la recherche engendre de manière quasi-automatique l'orientation vers l'enseignement, activité qui, parce qu'elle exige la prise de parole en public, une certaine habileté pédagogique et relationnelle, ne s'accorde pas toujours avec certaines dispositions personnelles (timidité, faible estime de soi, forte modestie, incapacité à se mettre en avant). Ces traits de personnalité qui, en soi, n'entravent pas des compétences de recherche, peuvent - parce que celle-ci est, en Suisse, indissociablement liée à l'enseignement - jouer comme entrave sélective dans le processus de socialisation du chercheur en devenir.

#### Un corpus complexe à organiser

Force est de constater, par ailleurs, que la sociologie n'est pas un savoir comme les autres. Elle est d'abord un regard outillé permettant une lecture du social, ou encore, comme le suggèrent Akoun et Ansart (1999), «une posture de réflexion et de recherche face aux complexités des problèmes sociaux». Se former en sociologie consiste donc à assimiler et (s') accommoder (à) - pour reprendre la terminologie piagétienne - un mode de pensée complexe qui sache donner le primat aux faits, malgré sa visée théorique. Lire le social avec des lunettes de sociologue, c'est, d'une part, adopter le postulat qui consiste à expliquer le social par (et dans) le social, et c'est d'autre part, s'astreindre à se distancier des évidences pour les questionner, et tenter de s'affranchir d'une vision normative. Cet apprentissage est celui d'une structuration cognitive qui va parfois - souvent (?) - à l'encontre des schémas interprétatifs courants et spontanés ; en cela, il nécessite temps, efforts et prises de conscience profondes.

Loin de se limiter à une collection déterminée de

savoirs et savoir-faire, le parcours doctoral affecte l'ensemble de nos structures cognitives (c'est tout le système de nos dispositions à penser, percevoir, évaluer, agir, sentir, qui est atteint). Faire de la sociologie engage la personne dans son entier et peut entraîner une véritable révolution interne. Parce que le chercheur en sciences sociales fait partie de son objet d'étude, ses découvertes affectent également sa vie privée et subjective<sup>5</sup>. En effet, le sociologue, en cherchant constamment à se déprendre de l'aveuglement de la familiarité, n'échappe pas à la mise en question de ses propres références, convictions, valeurs. Si la pensée sociologique s'incruste profondément au point de devenir un savoir-être, le métier de sociologue reste rarement confiné aux limites de la vie professionnelle et tend à envahir la vie privée. La question n'est pas de dénoncer cette situation ou de savoir si elle est évitable, puisque

<sup>4</sup> *Il serait intéressant d'analyser plus en détail le rapport entre le fait d'occuper ou non un poste au sein du corps intermédiaire universitaire et l'expérience doctorale. Comme le montre l'étude susmentionnée sur le corps intermédiaire, «le renouvellement des contrats d'assistantEs est de plus en plus subordonné au dépôt d'un projet de thèse», (Roux P. et al., 1997 : 16). A l'inverse on peut se demander si l'inscription au doctorat n'est pas également fonction de l'insertion professionnelle de l'étudiant au sein de l'académie. Dans mon cas, le fait d'occuper un poste d'assistante a été un facteur essentiel d'orientation vers la thèse de doctorat (bien que formellement non obligatoire, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui). Quoi qu'il en soit, parce que la majorité des doctorants exercent une fonction au sein du corps intermédiaire : «leur statut est assez ambivalent dans la mesure où ils sont considérés à la fois comme des personnes productives, ayant des charges d'encadrement d'étudiantEs à assumer, et des personnes encore en formation, qui doivent construire leurs propres projets et parcours scientifiques» (Roux P., présentation - juin 2000 - du rapport susmentionné de 1997).*

<sup>5</sup> *Boris Cyrulnik lors du colloque européen : Sciences de l'Homme et Société (mai 2000), évoquait le bouleversement existentiel («un nouveau monde sensoriel et sensé») qu'engendrent les découvertes scientifiques et techniques et pas seulement celles des sciences dures. L'attitude empathique, par exemple, qu'exige la sociologie compréhensive qui vise la découverte de l'autre, l'acceptation de sa différence implique une distanciation vis-à-vis de soi-même et de ses réactions émotionnelles, spontanées (une manière de se mettre de côté, plus exactement : à la place de l'autre), singulièrement contraignante - une forme de violence sur soi - qui ne va pas de soi et qui n'est pas sans effet sur «notre manière d'être humain».*

c'est aussi ce qui fait le côté passionnant de la sociologie (loin de moi, l'idéal de désincarnation du savoir !) mais il s'agit de se donner les moyens de gérer les questions personnelles, existentielles et épistémologiques qui émergent lors de cette aventure doctorale<sup>6</sup> (à commencer par cesser de les nier ou de dissocier artificiellement des éléments qui ne le sont pas : en l'occurrence, le privé et le professionnel, l'activité de recherche et le sujet qui la fait, l'apprentissage du métier de sociologue et la construction identitaire, le savoir et le doute, l'affectif et le cognitif).

#### Les interrogations épistémologiques et la gestion du pluralisme théorique

Du fait de son objet d'étude (les relations humaines) - objet complexe, changeant, incertain, non réifiable - et de l'immersion du chercheur dans son objet, la sociologie est constamment en prise avec les interrogations épistémologiques et les tracas de sa légitimation scientifique. Dès lors, l'apprenti sociologue se doit d'allier à la fois une démarche scientifique rigoureuse (qui consiste en un va-et-vient entre un ensemble théorique pertinent et des observations récoltées avec une conscience méthodologique sérieuse) et un scepticisme philosophique flou auquel conduit la réflexion épistémologique. Parce que le constructivisme, courant dominant actuellement en sociologie, opte pour la nuance dans ses options épistémologiques et tente de trouver l'entre-deux, refusant du même coup la logique binaire, il quitte les rives solides et confinées que sont le réalisme/matérialisme pur d'un côté et l'idéalisme de l'autre. Or l'aventure emmène celui qui s'y adonne dans les flots tumultueux de l'incertitude et les sables mouvants de la pensée complexe, qui peuvent rendre la vie inconfortable.

La sociologie n'étant pas fondée sur un corpus de base qui fasse l'unanimité de la communauté savante, la formation du sociologue implique inévitablement l'apprentissage d'un ensemble diversifié de points de vue théoriques, ainsi que la capacité à les situer les uns par rapport aux autres (c'est-à-dire l'acquisition d'un sens critique). Cette conscience de la pluralité des points de vue non seulement entraîne le deuil de l'objectivité universelle, mais fait éga-

lement de la recherche qui se construit, une combinaison de microdécisions à prendre. Un tel état de fait exige du doctorant, d'une part, la capacité de faire des choix théoriques, conceptuels, méthodologiques (tout en ayant conscience du caractère vaste du champ des possibles) et d'organiser de manière cohérente cette multiplicité référentielle et, d'autre part, la mise en place d'une solide argumentation justificatrice qui n'abolisse pas cependant ses compétences critiques<sup>7</sup>. Cette perspective qui admet le pluralisme sociologique oblige donc à accepter qu'il n'est d'objectivité qu'à partir d'un point de vue, c'est-à-dire la conviction qu'il n'est pas d'objet étudié en sciences sociales et humaines qui soit dissociable du regard porté sur lui (dépendant des options du chercheur, qui, bien que généralement légitimes, restent inévitablement limitées, discutables, arbitraires). L'acceptation de la multiplicité des points de vue n'est pas sans conséquences, car le relativisme met en péril les certitudes et lorsque l'incertitude infiltre le champ des connaissances scientifiques dont l'essence même serait d'être sûres, solides, fiables, vraies, le besoin de certification et de légitimation (la course à la reconnaissance) se fait pressant (surtout lorsque l'apprenti chercheur a une position académique précaire)<sup>8</sup>. Achever une thèse de doctorat implique d'accepter avec une certaine modestie que la recherche sociologique conduit à la production d'un savoir partiel et partial, sans pour autant perdre de vue la légitimité scientifique et la possibilité d'une objectivité relative<sup>9</sup>. Véritable tra-

<sup>6</sup> *Faire des études de sociologie me semble en effet plus proche de la révolution copernicienne que de la cure de jouvence (on oublie parfois que le sociologue avant de déranger les autres, a dû lui-même effectuer ce chemin de la mise en question de ces intimes convictions).*

<sup>7</sup> *L'exigence de réflexivité comme mode de validation des connaissances scientifiques consiste précisément en ce travail de contextualisation du point de vue porté sur l'objet, dans le champ des possibles sociologiques.*

<sup>8</sup> *Face à ces dilemmes, le travail du (de la) doctorante risque fort d'osciller entre ce qui peut apparaître comme un modeste bricolage, créatif, particulariste, représentatif d'une réalité relative (à un point de vue) et la poursuite tenace et convaincue d'une connaissance vraie, solide, objective.*

<sup>9</sup> *D'ailleurs l'expression : une bonne thèse est une thèse achevée, est à ce propos éloquente.*

vail d'équilibriste qui, tout en côtoyant le risque de la noyade ultra relativiste, se doit de ne pas perdre pied dans cette vague, mouvante et plurielle culture sociologique, à la fois analytique, critique et réflexive.

Le paradoxe évoqué plus haut entre l'exigence d'une connaissance globale nécessaire à toute justification et la microscopie des options de recherche est accentué par l'accroissement considérable des connaissances sociologiques. Les progrès sociologiques - dont il faut se réjouir - peuvent en effet nourrir pour le chercheur en formation, le sentiment d'être sur un minuscule sentier bordant l'autoroute sociologique, qu'il est censé pourtant connaître, sans avoir vraiment les moyens d'y accéder. Plus concrètement, les instruments d'intelligibilité sociologique connaissent deux mouvements qui peuvent paraître antinomiques. D'un côté, on assiste à une volonté de dépasser les polarisations classiques (qui distinguaient : individu et société, objectivisme et subjectivisme, approches microsociologique et macrosociologique, causalité linéaire), dont on a pris soin de dénoncer le côté réducteur. Cette nouvelle perspective articulatoire fonde la pensée complexe, dialectique, systémique, relationnelle et processuelle, et vante les mérites de l'interdisciplinarité, de l'articulation des savoirs et des niveaux d'approche. Inutile de préciser que l'effort et le temps nécessaires à l'appropriation des schémas cognitifs qui sous-tendent cette approche sont considérables, parce qu'il s'agit de jouer la carte de la nuance dans un monde et avec des dispositions subjectives qui généralement procèdent d'une logique plutôt binaire (noir ou blanc, bien ou mal, vrai ou faux), et parce qu'en tentant de relier des dualités paradoxales et des principes opposés, on risque de faire vaciller l'ordre appris et établi (ce qui ne va pas sans résistances, souffrances, révoltes, qu'elles soient extérieures, publiques ou intérieures, personnelles).

Parallèlement à cette orientation vers une logique de décloisonnement, de dépassement ou d'articulation, l'évolution des savoirs sociologiques connaît un mouvement d'affinement des connaissances qui provoque un morcellement et une multiplication des domaines de spécialisation. Alors que la pensée complexe conduit le chercheur à adopter un regard

englobant, la fragmentation des champs de recherche l'enjoint à choisir de manière parfois précoce un domaine de spécialisation. Sans avoir besoin d'argumenter la légitimité de ces deux orientations qui, en soi et dans le paysage sociologique global, ne sont pas contradictoires, il n'en reste pas moins qu'au niveau individuel, elles complexifient les choix théoriques et méthodologiques à effectuer et peuvent engendrer chez le doctorant des tensions difficiles à surmonter. Le jeu autour de la construction de l'objet et le choix du titre de la thèse sont souvent révélateurs de ces tiraillements entre une perspective qui se voudrait méta et une focalisation restreinte et circonstanciée. L'option microscopique, la plus courante, est d'autant plus difficile à assumer que l'image idéale du «tout savoir» et la nécessité de répondre à un intérêt général - et généralisé - hantent encore fortement les mentalités (du doctorant lui-même, de son entourage plus ou moins proche et des professeurs habilités à sanctionner son travail)<sup>10</sup>.

#### Un océan de ressources à disposition

Comme indicateur de l'élargissement du champ d'investigation possible, on relèvera au passage une prolifération indéniable des publications sociologiques et l'élargissement considérable des lectures incontournables. Le ciblage et la pondération des lectures (hiérarchie des priorités) est difficile à effectuer lorsque les librairies regorgent d'ouvrages en sciences sociales (qu'ils soient des ouvrages de synthèse ou de spécialisation) dont la durée de vie devient de plus en plus brève et ténue, parce qu'un inédit remplace un autre à un rythme sans précédent. Alors que la formation de base ne se modifie que modérément et avec une singulière lenteur, d'une génération à l'autre, non seulement la liste des «classiques» s'allonge, mais c'est aussi un ensemble de techniques nouvelles et d'outils infor-

<sup>10</sup> *Les rires provoqués par le personnage caricatural d'Agnès Jaoui dans On connaît la chanson, lorsqu'elle évoque le titre de sa thèse (Les chevaliers paysans de l'an mille au lac de Paladru), ainsi que sa dépression post-thésium témoignent des tiraillements entre la nécessité d'une spécialisation approfondie, l'investissement important que cela exige, et l'intérêt ténu que les résultats peuvent susciter dans le public.*

## parcours de thèses

matiques complexes qu'il convient de maîtriser, à l'issue du doctorat. En effet, en plus de ce flot livresque, Internet et autres CD-Rom de documentations ont fortement étendu (géographiquement et linguistiquement) l'océan des sources et références bibliographiques à disposition (que le doctorant est supposé connaître). C'est donc tout un apprentissage de travail de documentaliste (tri, sélection, choix, justification, organisation) qu'il convient de faire de manière à ne pas perdre pied face à la masse de données illimitées à disposition (rappelons que la lecture et les références empruntées ne sont qu'une étape de la recherche et il est important de savoir la limiter). Face à cet amas volumineux de données à disposition, il est difficile de ne pas être affecté par une sorte d'égaré sisyphien (l'impression que les choix effectués sont inévitablement insatisfaisants, que l'investissement fourni est constamment insuffisant, que les acquisitions sont éternellement éphémères, que les savoirs sont toujours périssables, que ses propres productions sont à jamais provisoires) qui empêche de choisir, délimiter, terminer son travail (que ce soit pour cause d'épuisement démissionnaire ou d'acharnement perpétuellement insatisfait).

## De la pensée à l'action

La production massive d'écrits peut avoir sur le doctorant, qui est non seulement soumis aux impératifs de lecture mais également confronté au travail d'écriture, un effet stimulant ou au contraire paralysant. Personnellement - et je sais n'être pas la seule dans cette situation - l'écriture est pour moi une activité laborieuse. L'expérience acquise en la matière au cours de mes études m'a permis de me familiariser avec le vocabulaire sociologique, mais elle restait circonscrite dans une sphère bien précise. Le doctorat, parce qu'il oblige l'étudiant à publier (c'est d'ailleurs un critère essentiel de positionnement dans le champ académique et de la recherche), le propulse dans une sphère de communication qu'il n'avait - la plupart du temps - jamais expérimentée auparavant. Rendre public son travail intellectuel connaît de nombreux obstacles en sociologie. Manier le jargon sociologique est une chose, le rendre accessible en est une autre, qui est d'autant plus essentielle que l'objet dont il faut parler concer-

ne toujours aussi des non-sociologues. Parce que l'objet de la sociologie est toujours déjà socialement pensé, et parce que le sociologue interroge des évidences en arrachant parfois les oeillères de la familiarité, le discours qu'il produit sur cet objet n'est pas anodin et ne laisse jamais indifférent. Ainsi, il est essentiel de trouver les mots (qui, s'ils sont sociologiquement neutres, n'en restent pas moins socialement connotés) qui respectent la précision conceptuelle, la neutralité sociologique, la représentation de la réalité, l'originalité de l'analyse et la clairvoyance du sujet, et qui puissent en même temps, être compréhensibles, capter l'attention, provoquer l'étonnement tout en restant proche du banal, du connu, du vécu. L'intérêt pour un objet d'étude n'étant pas indépendant de l'intérêt public qu'il peut susciter, le sociologue, aussi compétent soit-il dans son domaine, n'échappe pas aux problèmes de la vulgarisation scientifique. Au-delà du fond, le travail sur la forme, qui est au coeur de tout acte de parole, exige des compétences communicationnelles (écrites, mais aussi orales) qui ne sont pas données, mais qu'il est essentiel d'acquérir, de manière souvent solitaire, car il n'est pas - à ma connaissance en tout cas - de dispositifs d'encadrement prévus pour de tels apprentissages. Dès lors, ce talent communicationnel, pédagogique, relationnel qui nécessite une certaine expérience est encore un de ces obstacles implicites que l'apprenti sociologue doit surmonter durant son parcours de thèse.

De plus, ce passage de la réflexion à l'expression est loin d'être une simple formalité, car c'est à ce carrefour que se situe la possibilité d'une action sociale, susceptible de donner sens, valeur et légitimité à l'activité sociologique (au-delà de la reconnaissance académique). Sans développer ici la problématique des liens complexes entre sciences sociales et société, on ne peut ignorer le fait que la compréhension sociologique se contente rarement d'une satisfaction purement personnelle et que l'intérêt pour l'objet étudié connaît généralement d'autres enjeux que la seule reconnaissance par les pairs. L'explication des phénomènes sociaux fournit des connaissances qui ne sont pas seulement des grilles de lecture (le savoir pour le savoir) mais aussi des

clés d'action. Il n'est pas improbable - en l'occurrence l'hypothèse est plus psychologique que sociologique - que la lucidité que procure l'analyse sociologique, si elle n'est pas investie dans une action engagée et collective, risque de faire basculer le chercheur dans le gouffre de la solitude, du cynisme, de l'indifférence, de l'impuissance apathique ou de la toute-puissance mégalomane. Or l'engagement social du sociologue, qui était courant jusque dans les années 80, s'est effrité (au point d'être parfois renié) parce qu'il remet en question la neutralité et la légitimation scientifiques. Ce mouvement généralisé de désinvestissement de l'action collective met les nouvelles générations de sociologues dans une position ambiguë qu'ils se doivent de gérer de plus en plus individuellement<sup>11</sup>.

#### Des compétences implicites

Ainsi, face à l'abondance des savoirs et l'ampleur des compétences implicitement requises, arriver à gérer son temps, son énergie ainsi qu'à assumer ses choix, nécessite des compétences qui ne sont pas transmises, désignées et reconnues comme telles ; ce qui ne les empêche pas de fonctionner indirectement et de manière souterraine comme critères de sélection effectifs. Plus concrètement, on peut énumérer celles qui ont été suggérées jusqu'ici : des aptitudes de documentalistes (capacité à repérer, sélectionner et obtenir des données plus ou moins accessibles, ainsi qu'à organiser et hiérarchiser ce matériel), des dispositions plurilingues, une maîtrise des outils informatiques et techniques (capacité d'adaptation vis-à-vis des logiciels d'analyse de données, par exemple, qui changent constamment, compétences dactylographiques et administratives), des talents d'écritures, une intelligence communicationnelle (prise de parole en public, capacité de défendre ses choix qui vont de pair avec une certaine confiance en soi). Ajoutons à cette liste une qualité essentielle : celle de savoir gérer les contradictions (dont celle de supporter les incertitudes extérieures tout en gardant certaines convictions internes).

#### Un pied dans la sociologie des sciences

Avant de considérer les supports institutionnels susceptibles ou non d'orienter le doctorant dans ces multiples et complexes apprentissages, il convient de relever que le pluralisme des perspectives sociologiques, le difficile équilibre entre engagement et distanciation, et l'injonction de justification des innombrables choix effectués, conduisent d'une manière ou d'une autre le doctorant à la sociologie des sciences. Or, comme le relève Latour, il y a une sorte de paradoxe à se former à une discipline (dans les deux sens du terme) scientifique en s'initiant parallèlement à la sociologie des sciences. Selon cet auteur, un scientifique formé efficacement ne devrait pas avoir affaire à ces questions : «l'idée d'introduire une pincée - voire davantage - de sociologie des sciences dans une école doctorale, il me semble que cela n'aurait guère de sens pour de futurs chercheurs» (Latour, 1995 : 86) car cela susciterait «trop de fragilité, trop d'états d'âme et pas assez de réflexes» (ibid. : 87). On touche là au paradoxe de la formation en sociologie qui, parce qu'elle fournit précisément les instruments d'intelligibilité des configurations sociales non seulement permet, mais comme le sociologue - par l'exigence de réflexivité - de procéder à l'analyse de la recherche en train de se faire. Comme le montre précisément Latour, cette auto-analyse, parce qu'elle rend compte de la structuration des réseaux scientifiques et du fonctionnement du monde académique met en exergue une vision stratégique de la recherche : la politique scientifique, (Latour parle de capitalisme scientifique) qui est vécue généralement comme une compromission, car elle mène «aux antipodes du mythe du savant qui s'arrache au monde social et politique pour entrer en contact avec le monde objectif» (Latour, 1995 : 60). Quelles que soient les

<sup>11</sup> *Même s'il arrive qu'à l'orée d'un discours ou aux lisières d'un écrit, certains chercheurs concèdent quelques éléments que l'on pourrait qualifier d'engagés ou de réflexifs, en général c'est plutôt le mutisme qui domine lorsqu'il s'agit de révéler ou de discuter sa position en tant que sujet social. Tabou ou précieux secret ? Le voile de silence jeté sur cet aspect de l'activité sociologique est tout à fait regrettable et non sans conséquences.*

## parcours de thèses

réactions (banalisation ou dramatisation, déni ou acceptation, déception, méfiance ou ignorance) qu'elle suscite, la découverte des jeux politico-économico-sociaux académiques, ne laisse pas indemne le chercheur en devenir qu'est le doctorant et affecte le rapport qu'il entretient avec la recherche, le savoir (enjeu épistémologique), avec ses collègues, ses projets de carrière et avec lui-même (risque de dissonance cognitive accru). Cette réalité du terrain (l'analyse des enjeux institutionnels, relationnels et subjectifs) que les professeurs ont souvent enfouie dans les profondeurs de l'évidence agissante, mériterait d'être problématisée plus explicitement, qu'on lui donne un espace de débat, pour - là encore - éviter à l'apprenti chercheur de se démener seul avec les interrogations qu'elle éveille<sup>12</sup>.

#### Justification sociale des choix cognitifs

La position en cours d'insertion, de reconnaissance, de légitimation des doctorants dans l'espace académique les confronte beaucoup plus rigoureusement que leurs aînés à un impératif de justification<sup>13</sup> des choix effectués. Le problème de la légitimation des choix se pose d'ailleurs avec d'autant plus d'acuité que le champ des possibles en sociologie, nous l'avons vu, s'est considérablement élargi ces dernières décennies. Or il semble, qu'au lieu de s'inscrire dans un horizon de validation scientifique, la justification des microdécisions qui interviennent tout au long d'une recherche finit bien souvent par se résoudre dans des stratégies relationnelles (choix du directeur et du jury de thèse, inscription dans des réseaux scientifiques, affiliations théoriques, perspectives méthodologiques singulièrement orientées). Dès lors, le potentiel de justification des innombrables choix qui s'imposent (orientations théorico-méthodologiques, choix d'auteurs, de professeurs, de citations...) implique également une habileté stratégique et une conscience des enjeux sociaux (pas seulement épistémiques) qui les sous-tendent, à savoir une bonne connaissance du champ scientifique, des conflits qui le traversent, des clans interdisciplinaires, des écoles théorico-méthodologiques, des courants de spécialisation, des tensions interpersonnelles, des susceptibilités individuelles, etc. Parce qu'effectuer une thèse de doctorat c'est entrer dans un champ social dont les enjeux ne se

limitent pas aux rapports de savoir, le sociologue - du fait de son objet d'étude (les relations sociales) et des outils d'intelligibilité à sa disposition - a une conscience forte et critique de la configuration académique (de son arbitrarité, des changements ou des reproductions, des dysfonctionnements, des inégalités, des tensions et des rapports de force). Il arrive que cette lucidité ébranle la croyance en la légitimité du système doctoral, voire du champ scientifique.

#### Souplesse apparente des contraintes institutionnelles

Si l'on considère les rares règlements concernant le doctorat, on ne peut que constater que d'un point de vue formel, les attentes, le savoir et savoir-faire à acquérir, les critères d'évaluation de la recherche voire les finalités de la thèse sont extrêmement sommaires et généraux. Compte tenu des éléments évoqués jusqu'ici, il semble que la souplesse d'encadrement, l'apparente indétermination des critères d'évaluation, la diversité des attentes, le traitement au cas par cas, et l'ouverture du champ des possibles ne fassent pas état, contrairement à ce que l'on pourrait penser, d'un allègement des exigences ou d'un accroissement de liberté. L'accès au monde académique implique l'appropriation de schémas de pensées et d'actions qui, bien que mouvants et confusément définis, fonctionnent en silence et de manière masquée comme critères de sélection et de hiérarchisation sinon intraitables du moins contraignants.

<sup>12</sup> B. Latour (1995) relève précisément ces difficultés : « La longue épreuve initiatique imposée aux jeunes scientifiques est absurde et cruelle. Elle consiste à passer de la maîtrise au doctorat, du doctorat au post-doc., et à découvrir par soi-même la réalité de la science qui se fait, comme on découvrait autrefois le sexe, dans l'horreur de la nuit de noces non préparée ! Mais pour la science, c'est encore pire, car on met longtemps à comprendre ! Et beaucoup de jeunes scientifiques vivent cela [la politique scientifique] très mal, je l'ai dit, comme une déchéance (...) la recherche n'est pas au programme des formations scientifiques ! » (Latour, 1995 : 85-86).

<sup>13</sup> Cette position constitue également un potentiel critique considérable, car comme le montre Boltanski, « l'exigence de justification est indissociablement liée à la possibilité de la critique » (1990 : 66). Il faut probablement voir dans cet état de fait (l'interdépendance critique) un moteur de l'évolution des savoirs et des jeux stratégiques d'affiliation et de distinction.

### Configuration relationnelle

Il est temps de se pencher sur les supports institutionnels qu'offre la structure universitaire, et les conditions d'encadrement du parcours doctoral. De manière générale, la souplesse institutionnelle de la formation doctorale laisse une marge considérable à la négociation avec le directeur de thèse. Cette collaboration interindividuelle (plus ou moins asymétrique, exigeante, encadrante, sporadique ou régulière, harmonieuse ou conflictuelle, paternaliste ou fraternelle...) oriente de manière déterminante le parcours de thèse. Il arrive souvent qu'au lien doctoral s'ajoute une relation professionnelle entre le directeur et l'étudiant avancé (le fait d'être par exemple l'assistant de son directeur de thèse). Cette situation de dépendance professionnelle à l'égard de son directeur de thèse peut, d'une part, inciter l'assistant-doctorant à ménager certaines susceptibilités et, d'autre part, l'inscrire dans une filiation de pensée à la fois contraignante et réconfortante (car elle résout de façon stratégique le dilemme des choix théorico-méthodologiques à effectuer). La manière dont le professeur perçoit et se comporte avec son assistant, la confiance et l'estime plus ou moins grande qu'il lui porte, la marge d'autonomie qu'il lui laisse, ses propres disponibilités temporelles, l'intérêt plus ou moins vif pour l'objet de la thèse, le souvenir de son expérience de doctorant, ses propres stratégies professionnelles, sa conception des rapports hiérarchiques, ses plus ou moins grandes préoccupations pour la relève, son engagement affectif vis-à-vis du doctorant (simple étudiant ou poulain, collaborateur ou secrétaire) sont autant de facteurs qui interviennent dans cette complexe et dynamique relation. Le doctorant, lui, se trouve dans une relation de dépendance qui contient la légitime perspective d'émancipation à l'égard de ce professeur qui l'aura orienté, encouragé, conseillé dans ses débuts académiques. Le fantôme de la soutenance de thèse et la menace de sanction peuvent parfois paralyser l'aspiration à sortir des chemins battus et inciter le doctorant à se conformer aux attentes de son directeur. Il est néanmoins inexact de penser le lien au directeur de thèse comme une relation unilatérale. La penser en termes d'interdépendance (ce qui ne veut pas dire de symétrie) est en

effet plus pertinent car les professeurs dépendent également des prestations du corps intermédiaire, et dans une certaine mesure de la recherche de leur doctorant. En effet, lors de la soutenance de thèse<sup>14</sup>, par exemple, c'est non seulement l'évaluation des prestations du doctorant qui se joue publiquement, mais également la réputation du professeur attitré.

L'encadrement du doctorant ne se limite cependant pas à son directeur de thèse, ce dernier offrant souvent une disponibilité limitée. La plupart des doctorants mettent en effet en place des collaborations qui, si elles ne sont pas toujours officiellement reconnues (comme l'est, par exemple, la constitution du jury de thèse) n'en sont pas moins fondamentales dans l'orientation du parcours de thèse. Le réseau de relations qui se tisse de manière plus ou moins stratégique autour de la trame doctorale, n'est de loin pas toujours formalisé, ce qui ne l'empêche pas souvent de baliser de manière concrète, réconfortante et constructive le chemin doctoral<sup>15</sup>.

### Dispositifs et positions académiques

Au-delà de ces relations de proximité, il est temps d'aborder les conditions plus générales d'encadrement et de financement qu'offre le système académique romand aux doctorants en sociologie. Notons que durant ces dernières décennies, un certain nombre de changements ont affecté l'organisation universitaire. Sans entrer dans les détails des effets encourus par la massification de la formation académique, évoquons toutefois l'inflation des diplômes et la dévaluation qui l'accompagne. Loin de nous l'idée de déplorer ou de dénoncer la démocratisation de l'enseignement supérieur. Néanmoins, il s'agit de mettre en exergue les effets secondaires qu'une telle évolution engendre. À Genève, le nombre d'inscrits en thèse ces dix dernières années s'est consi-

<sup>14</sup> *Relevons au passage, à propos de cette ultime étape d'évaluation doctorale, qu'une légende quasi-bizuite autour de la soutenance de thèse persiste à hanter les esprits (angoissant rituel, où les professeurs criblant de critiques la production du doctorant, affirment leur supériorité).*

<sup>15</sup> *Je profite de l'occasion pour rendre hommage aux inestimables échanges et à la précieuse collaboration - totalement informelle mais néanmoins extrêmement structurante - que nous avons mise en place avec Isabelle Csopor.*

## parcours de thèses

dérablement accru<sup>16</sup>, et la discipline s'est nettement féminisée. Considérant que les débouchés extra-universitaires - en tant que sociologue proprement dit - sont ténus et instables, et qu'en Suisse romande, le doctorat - surtout en sciences sociales - a une valeur essentiellement intra-universitaire, la plupart des doctorants en sociologie ont des projets de carrière (lorsqu'ils en ont) essentiellement orientés vers le marché académique. Dans un système marqué par la reconnaissance individuelle et une forte hiérarchisation, la massification des études supérieures tend à exacerber la concurrence (la «lutte des places», pour reprendre une expression de de Gaulejac) et par voie de conséquence, à élever les exigences distinctives et les critères de sélection. S'instaure dès lors une préoccupation en termes de productivité et de rentabilité qui réduit le temps imparti à l'apprentissage et qui érige le culte de la performance, l'exigence d'efficacité et la rationalité instrumentale au cœur du travail intellectuel.

Le problème du financement de la thèse et les conditions d'une activité professionnelle (souvent précaire ou transitoire) plus ou moins liée à la formation doctorale ne sont de loin pas des questions secondaires : elles jouent de manière fondamentale dans ce parcours de thèse et fonctionnent probablement comme source de sélection souterraine. La situation des doctorants au sein de l'université est loin d'être homogène. Pour certains, la thèse est considérée comme une affaire privée, pour d'autres elle a un rapport direct avec l'engagement professionnel (en cours ou à venir). En sociologie, il faut le redire, la plupart des étudiants qui se lancent dans une telle entreprise occupent un poste à l'université (à durée déterminée). La politique universitaire a pourtant rendu obligatoire l'inscription au doctorat pour les assistants, sans avoir parallèlement développé les structures d'encadrement qui l'accompagnent. En effet, à Genève, en sociologie, il n'existe pas - pour l'instant - de programmes ou d'école doctorale. Il appartient donc au doctorant lui-même, avec le concours plus ou moins motivé de son directeur de thèse et l'attribution au compte-gouttes de quelques subsides de formation, de prendre l'initiative de suivre des cours de spécialisation post-grade, de participer à des congrès, d'organiser des réseaux plus ou moins formels de collaboration, de rendre visible son travail.

## a ) Le corps intermédiaire (CI)

Le rapport de Roux P. et al. (1997) sur la situation du corps intermédiaire dans les hautes écoles suisses met clairement en évidence l'ambivalence de sa position<sup>17</sup>, les inégalités de statuts ainsi que les inégalités sexuelles que le système produit. Il relève de manière pertinente «les tensions qui se développent entre les projets individuels ou biographiques des membres du CI d'une part, et de l'autre, les besoins comme les exigences des HE (hautes écoles) à leur égard» (Roux P. et al., 1997 : 1). Pour résumer les principaux résultats de cette étude, on dira qu'il apparaît que les conditions de travail du corps intermédiaire sont précaires et que le système, à cheval entre des projets de formation accrus (un volume de travail considérable) et une politique de la relève sauvage, marquée par la dérégulation généralisée du marché du travail<sup>18</sup>, produit des obstacles qui semblent de nature structurelle (et pas purement conjoncturelle). Sans entrer dans les détails de ce rapport qui mériterait une plus large diffusion et un débat sérieux sur la politique universitaire et la production de la relève académique, on notera que le travail à temps partiel (parfois insuffisant pour vivre)

<sup>16</sup> Une étude sur les débouchés des licenciés en sociologie a été effectuée en 1995, par C. Petroff et O. Pillonnet (département de sociologie, SES, Université de Genève) ; elle montre qu'entre 1960 et 1994, 35 personnes ont obtenu leur doctorat au département de sociologie à Genève dont 3 femmes seulement, et 9 ces 5 dernières années. Actuellement, 20 thèses, en cours d'élaboration, sont inscrites. Cette augmentation considérable peut s'expliquer par le fait que les assistants ont aujourd'hui l'obligation de préparer une thèse.

<sup>17</sup> «Le statut du CI est essentiellement ambigu, car ses membres apparaissent tantôt comme les employés de l'institution universitaire et tantôt comme ses usagers» (Roux P. et al., 1997 : 21).

<sup>18</sup> «Le doctorat ouvre aujourd'hui moins de perspectives d'insertion professionnelle locale que par le passé. Cette évolution, si elle favorise l'extension des réseaux scientifiques, la circulation et l'échange d'expériences, présente toutefois le désavantage de renforcer l'insécurité du CI et la précarité de son ancrage institutionnel.» (Roux P. et al. 1997 : 10). Depuis les années 70, la politique universitaire, d'un côté, cherche à « limiter la durée d'exercice des fonctions occupées par ses membres », de l'autre, exige du CI « compétence et professionnalité, afin de garantir un enseignement (malgré l'augmentation du nombre d'étudiants) et une recherche de qualité optimale » (ibid.: 21).

et la flexibilité tendent à se généraliser, que les heures supplémentaires, le travail gratuit, l'investissement sans compter et le sacrifice d'autres projets de vie (pour les femmes notamment) se naturalisent<sup>19</sup> et que le statut précaire, considéré initialement comme transitoire, est enclin à se prolonger.

#### b) L'âge et le sexe

On s'arrêtera sur le fait que certaines délimitations temporelles arbitraires (parfois contradictoires) fonctionnent comme critères de sélection contraignants et discriminatoires, ce particulièrement pour les femmes. L'introduction de la limite d'âge d'engagement des assistants à 27 ans ne tient pas compte du fait, par exemple, que plus de 40 % des licenciés en sociologie ont une autre formation universitaire. De plus, le contrat de l'assistant étant d'une durée maximale de 6 ans, selon les conditions de travail qu'il impose (il arrive que l'activité rémunérée - de recherche ou d'enseignement - n'ait pas de rapport direct avec le projet doctoral), l'assistantat ne permet pas toujours de mettre un terme au doctorat dans les délais admis, ce d'autant que des étapes intermédiaires - comme le diplôme d'études supérieures en sociologie - ont été introduites et instituées comme obligatoires du jour au lendemain, ce qui a contraint une partie du CI engagé après la licence à consacrer une partie de son temps d'assistantat à cette formation supplémentaire. On notera également que le FNRS, qui propose des bourses de relève susceptibles de financer l'achèvement d'une thèse de doctorat, est très rigoureux à l'égard de la limite d'âge, fixée à 33 ans.

La question de l'âge révèle par ailleurs une modification de l'accès au professorat et des difficultés d'élaboration de plan de carrière : l'étude susmentionnée sur le CI, montre que si les professeurs en place aujourd'hui ont été nommés en moyenne à 38 ans (après avoir passé un peu plus de 8 ans au sein du CI), la moyenne d'âge du CI est actuellement de 45 ans et «ses membres sont en place depuis plus de 13 ans en moyenne» (Roux P. et al., 1997 : 65). De plus, cette enquête estime que globalement, «les membres du CI ont acquis leur titre de docteurE à 35 ans en moyenne. C'est un moment où chacunE peut être amenéE à faire des choix de vie décisifs, familiaux notamment» (ibid. : 26). Cette avancée en âge,

l'exigence de flexibilité, l'incertitude prolongée de l'avenir professionnel, l'esprit de compétition et de productivité soutenues, la représentation du scientifique ou de l'intellectuel (et plus encore celle de l'intellectuel) qui ne compte pas son travail, s'investit totalement et est prêt à sacrifier d'autres projets de vie, sont autant de facteurs<sup>20</sup> susceptibles d'expliquer la défection féminine au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie universitaire. Cette étude n'est d'ailleurs pas la seule à montrer<sup>21</sup>, par exemple, que «la conjugalité et la famille sont un obstacle à la carrière féminine, mais soutiennent au contraire la carrière masculine» (Roux P., présentation - juin 2000 - du rapport 1997).

#### c) Activités effectives et reconnaissance sélective

On constate, par ailleurs, une reconnaissance déséquilibrée et discriminatoire des différentes tâches que le corps intermédiaire remplit. En effet, en plus d'être considérée comme la clef du processus d'apprentissage, «l'activité de recherche et ses produits ostensibles, telles que les publications, sont les indicateurs institutionnels principaux de la compétence professionnelle, les critères à partir desquels il [le CI] sera jugé et éventuellement promu» (Roux P. et al. 1997 : 22) ; par contre, les activités d'enseignement et d'encadrement des étudiants, qui constituent pourtant une part non négligeable des prestations fournies par le CI, se trouvent fortement dévaluées et ne sont pas considérées comme indicateurs de qualification.

<sup>19</sup> Cette étude relève notamment le fait que les supports institutionnels et les conditions de travail salarié favorisent le renoncement à d'autres occupations et engagements : «l'investissement non compté, et non rémunéré, du CI n'est pas forcément lié qu'à ses projets de formation. Les membres du CI supérieur, ou ceux du CI inférieur qui ont déjà leur doctorat, font tout autant d'heures supplémentaires que les doctorantes. C'est donc plus largement une certaine conception du travail scientifique, auquel doit être subordonné tout autre projet de vie et l'incertitude des perspectives professionnelles à venir qui sont le moteur d'un tel investissement» (Roux P. et al., 1997 : 12).

<sup>20</sup> Il en est bien d'autres : la symbolique du savoir scientifique-masculin, le stress lié au manque de confiance en soi (plus fréquent chez les femmes), des siècles d'infériorisation intellectuelle qui ne se gommant pas aussi facilement et continuent à hanter les mémoires.

<sup>21</sup> Voir également : Duru-Bellat M. (1990).

## parcours de thèses

## Des tensions structurelles subjectivées

Sans plus illustrer mon propos, il semble qu'il y ait un certain hiatus entre le projet éducatif doctoral (la complexité du regard sociologique, la multiplication des compétences requises, l'étendue du champ d'investigation, la nuance des schèmes interprétatifs, l'envergure des savoirs accumulés) et les dispositifs de formation en place (peu à même d'offrir le temps, l'énergie, les moyens économiques, l'espace de réflexion, de débat et d'encadrement nécessaires à cet apprentissage complexe et étendu). A mon avis, ce hiatus s'accroît parce que le système académique n'échappe pas aux changements plus larges du contexte social dans lequel il s'inscrit et dont il dépend en partie (malgré sa volonté déclarée d'autonomisation). En effet, l'université semble de plus en plus imprégnée d'une logique instrumentale qui tend à se généraliser dans nos sociétés, dont les principaux symptômes sont l'effritement des acquis sociaux, la flexibilité des statuts, la précarité du marché de l'emploi, l'idéologie de l'efficacité et de la productivité, le partenariat nécessaire avec l'économie privée, la rationalité marchande des biens et du savoir, la logique du court terme. Les tensions et les difficultés auxquelles sont confrontés les doctorants individuellement sont probablement révélatrices d'un système tiraillé entre une tradition fortement ancrée (véhiculant une représentation épurée de l'intellectuel, de la recherche et de ses finalités) et une réalité socio-politico-économique qui la met en crise (en valorisant le pan immédiatement rentable du travail intellectuel).

Dans un tel contexte, on peut se demander si la formation doctorale traditionnelle (et plus globalement de la recherche dite fondamentale) n'est pas, avec une certaine opacité, en train de se modifier en profondeur, et si sa légitimité n'est pas en train de s'éroder<sup>22</sup>. Alors qu'elle se trouve écartelée entre des contraintes politico-économiques et des exigences intellectuelles (les idéaux cognitifs qu'elle continue à défendre et à imposer à ses étudiants), l'institution académique semble pourtant avoir renoncé à réagir et à se mobiliser autour de ces questions. Pour éviter le coût humain non négligeable, l'atomisation structurelle et le nivellement par le bas qui menace à long terme, un débat ouvert mériterait d'être mené sur ce que l'université produit

effectivement ; car il semble que la situation actuelle du *laisser-faire* individualiste et libéral, et le manque de mobilisation collective, non seulement contrecarre les projets éducatifs qu'elle revendique mais a également pour effet de renvoyer la gestion des contradictions aux individus isolément. La question de la défection doctorale mériterait d'ailleurs d'être interrogée un peu plus rigoureusement. En effet, quand on entend dire que près de la moitié des étudiants de troisième cycle ne terminent pas le travail de thèse qu'ils ont entrepris, on ne peut pas ignorer les pertes (en termes économiques, cognitifs, humains et intellectuels) encourues par l'université. Car même si elles prennent la forme de l'auto-sélection et l'apparence du choix individuel, la sélection et la hiérarchisation n'en restent pas moins effectives, sauf qu'elles fonctionnent de manière souterraine ; si l'université veut se donner la chance de pouvoir gérer un certain nombre de dysfonctionnements, d'obstacles ou de pressions que le système impose aux chercheurs en devenir et savoir ce qu'elle produit en bout de course (il en va de sa relève, et c'est par elle que se joue sa reproduction et sa mutation) il serait temps de se préoccuper de ces implicites mis en actes.

## Conclusion

J'ai cherché à montrer que la souplesse institutionnelle du doctorat, qui a l'avantage de laisser une marge à la négociation, aux initiatives, aux particularités et aux exceptions, n'en reste pas moins extrêmement contraignante et rigoureuse pour les nouveaux arrivants, parce que les enjeux professionnels sont déterminants, que le régime libéral et concurrentiel a fortement modifié les critères de sélection (les rendant souvent implicites), et que la résolution des tensions s'est considérablement individualisée. C'est donc dans ces conditions ambivalentes, changeantes, empreintes de tensions, d'injonctions paradoxales, d'exigences élevées bien que dissimulées, de critères d'évaluations masqués, d'engagements relationnels divers, d'aspirations

<sup>22</sup> Face à la pléthore des formations professionnelles qui s'instituent et l'impératif d'efficacité à court terme, il semble que la formation à la recherche en sociologie se trouve dans une situation analogue à celle que connaît la psychanalyse face au développement des thérapies brèves et à l'efficacité des chimiothérapies.

motivantes ou paralysantes, de projets plus ou moins réalistes, d'obstacles structurels, de conditions de travail souvent précaires, de micro-tiraillements multiples que se trace le parcours singulier de formation à la recherche en sociologie.

Il convient de préciser, en guise de conclusion, que ma propre position académique empreinte à la fois de doutes et de passions, de précarité et de certitudes, de distance et d'engagement a orienté ces propos que certains qualifieront de critiques, voire de pessimistes. Il est possible que cette perspective, qui cherche à décrire, comprendre, analyser les difficultés, les obstacles et les tensions rencontrées au long de ce parcours, soit une tentative plus ou moins consciente de les exorciser (du moins de les maîtriser); mais c'est aussi une manière d'exprimer, bien que de manière détournée, le sentiment de privilège qu'il y a à pouvoir mettre un terme à cette aventure semée d'embûches qu'est le doctorat. Ainsi, si l'option prise ici présente le chemin qui mène à la thèse comme un véritable parcours du combattant apparemment peu réjouissant, il n'en reste pas moins que cette aventure ouvre des horizons cognitifs et relationnels riches, illimités et passionnants. Bien que de manière disproportionnée - mais la quantité ne fait pas la qualité -, je tiens donc à conclure sur le revers positif de cette entreprise qui, parce qu'elle éclaire des pans obscurs de nos vies et offre un espace-temps à l'intelligibilité du social (et de l'humain) se présente peut-être comme un des derniers bastions reconnus et légitime de réflexion critique et d'acquisition d'une pensée émancipée, ce qui n'est pas, dans nos sociétés, le moindre luxe : à mes yeux probablement la plus précieuse des richesses.

Anne Dupanloup  
anne.dupanloup@ndesign.ch

---

#### Références bibliographiques

*Akoun A., Ansart P. (1999), Dictionnaire de sociologie, Paris, Le Robert-Seuil.*

*ARESER (Association de Réflexion sur les Enseignements Supérieurs Et la Recherche) (1997), Quelques diagnostics et remèdes urgents pour une université en péril, Paris, Liber-Raison d'agir.*

*Boltanski L. (1990), L'amour et la justice comme compétence, Paris, Métailié.*

*Corcuff P. (1995), Les nouvelles sociologies, Paris, Nathan.*

*Duru-Bellat M. (1990) L'école des filles, Paris l'Harmattan.*

*Latour B. (1995), Le métier de chercheur, regard d'un anthropologue, Paris, Inra.*

*Roux P., Gobet P., Lévy R. (1997), La situation du corps intermédiaire dans les hautes écoles suisses, Rapport de recherche mandatée par le CUS, CSS, juin .*